

ATTENTION : NOTRE CENTRE MEDICAL 12, RUE VIALA EST EN DANGER !

Depuis la fermeture du centre médical BEAUGRENELLE, en 2006, puis en 2015 celle du centre de santé Anselme PAYEN, le centre médical et dentaire VIALA est le seul centre de santé restant, conventionné, en secteur 1 (tarif de la sécurité sociale), à la disposition des habitants du quartier et de la partie nord-ouest du 15^{ème} arrondissement.

Il est évident que ce seul centre ne peut pas répondre à la demande croissante des habitants. D'autant plus, qu'il ne recrute plus les médecins nécessaires à son bon fonctionnement, que la consultation des infirmières a été supprimée, ce qui explique la surcharge des consultations de médecine générale et d'autres spécialités.

Nous avons eu la promesse lors de la démolition du Centre Beaugrenelle en 2005, puis en 2013, de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, que le Centre Viala serait pérennisé. Nous citons ci-dessous un extrait de sa lettre à notre Comité, le 10 juillet 2013 :

« Soucieux de respecter les engagements pris, un autre projet a été élaboré. Il s'agit de moderniser, mais aussi de renforcer, un centre de santé existant, situé à proximité immédiate du quartier, rue Viala. Un partenariat a été signé fin 2011 avec la SCI Beaugrenelle et la mutuelle étudiante qui gère les locaux.

Ce projet concerne bien une activité pluridisciplinaire de secteur 1 »

NON, L'ENGAGEMENT N'A PAS ETE TENU.

Le Comité de défense de Beaugrenelle – Front de Seine – Charles Michels, les médecins et les personnels du centre médical Viala lancent un appel commun et vous proposent, habitants du quartier, usagers du centre médical, de signer une pétition :

P E T I T I O N à signer et à faire signer :

POUR LE MAINTIEN, la MODERNISATION ET L'EXTENSION DU CENTRE MEDICAL VIALA

NOM Prénom Adresse

J'EXIGE DE Mme la Ministre de la santé, de Mme la Maire de Paris, des élus de Paris, du 15^{ème} arrondissement, dont de M. le Maire du 15^{ème}, Philippe Goujon, des parlementaires de l'arrondissement, qu'ils prennent toutes les mesures pour :

GARANTIR MES DROITS A L'ACCES AUX SOINS DANS UNE STRUCTURE CONVENTIONNEE, DE SECTEUR 1, AU TARIF DE LA SECURITE SOCIALE :

Signature :

Date :

Après signature, retourner à « Comité de défense, Beaugrenelle – Front de Seine – Charles Michels », 70 rue Saint-Charles, 75015 PARIS